L'Hon. M. BROWN—Je suis bien surpris d'entendre un hon. membre, dans la position qu'occupe l'hon. député de Cornwall, faire de pareilles déclarations après les assurances positives qui ont été données par le ministère avec le consentement du gouverneur-général de cette province. On a dit à l'hon. monsieur que, si la chambre sanctionne cette mesure, le gouverneu ent a l'intention d'envoyer en Angleterre des délégués chargés de la mettre en pratique et de régler quelques autres détails importants qui seront alors examinés.

L'Hon. J. S. MACDONALD—Quels sont que détails?

L'Hon. M. BROWN—La question de la défense et celle de nos relations commerciales avec les Etats—Unis. On lui a dit aussi que certains membres du gouvernement se rendraient en Angleterre et, à leur retour, soumettraient le plus tôt possible à la chambre le résultat de leurs négociations. Et, malgré cela, l'hon. monsieur s'emporte et lance les plus audacieuses imputations au gouvernement et à son chef qui a approuvé la déclaration faite à la chambre.

L'Hon. A. A. DORION—Je veux faire une question d'ordre; a-t-on le droit d'invoquer devant la chambre le nom et l'autorité

du gouverneur-général?

L'Hon. M. L'ORATEUR—Le nom du souverain ne doit pas être cité de la sorte, mais cette règle, je crois, ne s'étend pas plus loin.

L'Hon. M. BROWN—Je suis parfaitement dans l'ordre. Il serait presqu'impossible, selon moi, d'annoncer la prorogation des chambres et l'intention du gouvernement d'envoyer des délégués en Angleterre, si nous n'avions pas la sanction du gouverneurgénéral.

L'Hon. J. S. MACDONALD — Vous avez saus doute conseillé Son Excellence.

L'HON M BROWN--Certainement, mais nous devions à Son Excellence de lui demander sa sanction. L'hon, membre sait parfaitement cela et, lorsqu'il se lève pour protester en disant que tout le projet est une farce indigne, je crois que c'est lui qui joue un rôle indigne d'un membre de cette chambre. (Ecoutez!) Je puis garantir à l'hon, monsieur et à mon hon, ami le député d'Hochelaga qui semblent se préoccuper si vivement de l'attitude que l'hon, secrétaire-provincial, l'hon, maître des postes et moi-même avons cru devoir prendre, je puis garantir dis-je que nous comprenons parfaitement notre position, que nous nous y tiendrons tant que

cette mesure ne sera pas arrivée à une conclusion satisfaisante, et que nous sommes prêts à expliquer notre conduite devant ceux qui nous ont envoyés ici. (Applaudissements.)

L'Hon. M. HOLTON—La déclaration de l'hon, président du conseil est importante en ce sens qu'elle explique celle de l'hon. procureur-zénéral du Haut-Canada que plusieurs membres,—et moi pour un,—n'ont pas bien comprise. D'apiès l'hon. président du conseil, le gouvernement ne prendra aucune décision finale sur la confédération avant la prochaine réunion de cette chambre.

L'Hon. M. BROWN - Je n'ai pas dit un

mot dans ce sens.

L'Hon. M. HOLTON-Mais qu'a donc voulu dire l'attaque dirigée contre l'hon. membre pour Cornwall? Ce monsieur avait exprimé la crainte sérieuse que la constitution serait rédigée en Angleterre, avec l'aide et sous la surveillance de quelquesuns des hon. ministres, et que cette constitution ne serait probablement point acceptable au pays. L'hon, président du conseil a énergiquement repoussé cette insinuation. S'il a raison de s'indigner c'est qu'il présume lui-même que la chambre sera consultée ultérieurement sur cette question ; il me semble avoir bien compris ses paroles me suis-je trompé? (Pause.) L'hon. monsieur refuse de répondre.....?

L'Hon. M. BROWN-Continues.

L'Hon. M. HOLTON—Mais je tiendrais à avoir une réponse immédiaite.

L'Hon. M. GALT—Non, non! continues. L'Hon. M. HOLTON-L'hon. monsieur sait bien que ceci n'est qu'un incident. Je ne me suis pas levé pour faire un discours. L'hon, procureur-général du Haut-Canada n'a pas fait un discours, mais une simple déclaration au nom du gouvernement; nous en sommes tous là pour le moment. déclaration a suscité des interpellations que la chambre désire voir complétées. hon. ami pour Québec (M. ALLEYN) est inscrit pour continuer le débat puisqu'il a proposé l'ajournement, et je serais faché de prendre sa place en faisant maintenant un discours. Mais je voudrais voir ces différents points éclairois; c'est dans l'intérêt général. Je n'irai pas aussi loin dans mes observations que l'hon. membre pour Cornwall.

L'Hon Proc. Gén. MACDONALD.-

Ecoutes ! écoutes !

Position, que nous nous y tiendrons tant que tant pas aventuré aussi loin, j'ai oru cependant